



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 02/08/2021

Votre annonce n°21-107228 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 30

Annonce No 21-107228

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Nîmes.
Correspondant : M. le maire, colisée 2 - 2e étage - 1 Rue de Colisée Cedex 9 30947 Nîmes, tél. : 04-34-03-57-00, courriel : commande-publique@ville-nimes.fr adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une mission de coordination de sécurité et de protection de la santé des travailleurs (Csps) - création du parc urbain public Jacques CHIRAC à Nîmes.

Catégorie de services : 12.

CPV - Objet principal : 71317200.

Lieu d'exécution : ville de Nîmes, 30900 Nîmes.

Code NUTS : FRJ12.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

conformément aux dispositions des articles L. 4111-1 à L. 4121-5, L. 4532-1 à L. 4532-16 et R. 4532-1 et suivants du Code du Travail, dans le cadre de la création du parc urbain public Jacques CHIRAC, la Ville de Nîmes contracte un marché ayant pour objet une mission de coordination de sécurité et de protection de la santé (Csps) dans le cadre de la création du parc urbain public Jacques CHIRAC à Nîmes, durant toutes les phases de conception et de réalisation du projet jusqu'à la fin de garantie de parfait achèvement du dernier marché de travaux concerné de l'opération de création du parc urbain public Jacques CHIRAC. Cette opération est classée en Catégorie I au sens de l'article R. 4532-1 du Code du Travail. Un collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail devra être constitué et une déclaration préalable d'ouverture de chantier prévue à l'article L. 4532-1 devra être établie. Le périmètre de l'opération est défini au CCTP. L'opération de création du parc urbain public Jacques CHIRAC à Nîmes est une opération de niveau I au sens de l'article R. 4532-1 du Code du Travail. La durée prévisionnelle totale du marché est de 96 mois à compter de la date de notification du marché au titulaire (Durée donnée à titre indicatif, comprenant les période de parfait achèvement et garantie)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les tranches opérationnelles sont définies de la manière suivante :

- Tranche 1 : la partie Nord du parc jusqu'au franchissement du Boulevard Allende inclus, y compris les ouvrages hydrauliques découlant de ces aménagements.
- Tranche 2 : la partie Sud du parc.

Les prestations objets du présent marché seront réalisées selon les phases successives suivantes :

- 1) Phase PRO de la partie Nord.
- 2) Exécution et réalisation de la partie Nord
- 2) Phase Réception et garantie de parfait achèvement de la partie Nord
- 4) Phase PRO partie Sud
- 5) Exécution et réalisation de la partie Sud
- 6) Phase Réception et garantie de parfait achèvement de la partie Sud

Les délais de remise des livrables sont détaillés au CCTP. Prestation non allotie (aucune prestation distincte n'est identifiée) à prix global et forfaitaire. Une avance pourra être versée dans les conditions prévues au contrat. Les délais de réalisation des prestations et la durée du marché sont dépendants du calendrier de l'opération. Tout évolution du calendrier du projet impactant la durée ou les délais d'exécution des prestations du coordonnateur sera notifiée au titulaire par ordre de service. Les études seront financées selon les modalités suivantes : le financement est assuré par le budget Principal de la Ville de Nîmes, section investissement, pour partie sous forme d'autofinancement.

Modalités de révision des prix et de versement de l'avance prévues au contrat.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : l'exécution du marché n'est pas fractionnée en tranche au sens de la commande publique.

Sont identifiées deux tranches qui correspondent à des tranches opérationnelles (et non une tranche ferme et une tranche optionnelle). Les prestations prévues dans les deux tranches opérationnelles (Nord et Sud) sont des prestations fermes.

Les prestations pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique, et qui seront exécutées par l'attributaire du présent marché. Les conditions d'exécution de ce nouveau marché seront précisées dans le CCAP. Une clause de réexamen est prévue dans le cahier des charges.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 96 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le financement assuré par le budget Principal de la Ville de Nîmes section investissement, pour partie sous forme d'autofinancement.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement, la forme juridique adoptée est soit celle d'un groupement solidaire, soit celle d'un groupement conjoint. Dans le cas d'un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur impose que le mandataire du groupement soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R. 2142-24, alinéa II du Code de la Commande Publique.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : dume (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature Dume) - pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant

Ou, en cas de candidature classique : Lettre de candidature et Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire Dc1 mis à jour le 1^{er} avril 2019).

Capacité économique et financière - références requises : dume (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature Dume) - pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ou, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire Dc2 mis à jour le 1^{er} avril 2019)

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : liste des projets les plus significatifs (références) exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadre de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de services de même nature que celle du marché public ;

L'Agrément intuitu personae en cours de validité pour chacune des personnes du candidat amenée à effectuer les missions SPS pour une opération classée catégorie I.

La prestation est réservée à une profession particulière.

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

le présent marché se réfère au cadre législatif et réglementaire suivant : Articles L. 4111-1 à L. 4121-5, L. 4532-1 à L. 4532-16, et R. 4532-1 et suivants du code du travail (Agrément intuitu personae de coordonnateur pour la sécurité et la protection de la santé des travailleurs).

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- compréhension du contexte : 10 %;
- pertinence de l'organisation et qualité de l'équipe proposée : 15 %;
- pertinence de la méthodologie proposée pour exécuter les prestations : 15 %;
- prix des prestations : 60 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 septembre 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier, dans les conditions définies au sein du règlement de la consultation. Adresse de dépôt / d'envoi de la copie de sauvegarde : Ville de Nîmes Direction de la Commande Publique Colisée 2 - 1^{er} étage 1 rue du Colisée 30947 Nîmes Cedex 9 Horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17 heures. Le marché sera signé électroniquement entre la Ville de Nîmes et l'attributaire du présent marché à l'issue de la procédure de passation préalablement à la notification. Les candidats sont ainsi informés qu'ils devront signer électroniquement le présent contrat après attribution dans le délai imparti, au format PADES. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'obtention d'une clé de signature nécessite un délai d'environ 4 semaines. Il est donc fortement conseillé aux candidats d'entamer les démarches nécessaires à l'obtention de cette clé de signature, dès la remise de l'offre. Les candidats qui le souhaitent peuvent, dès le stade de la remise des plis, signer électroniquement l'acte d'engagement selon les modalités définies dans les documents de la consultation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : www.marches-securises.fr. Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du dossier et à vérifier la validité de l'adresse mail qu'ils ont indiquée sur la plateforme, afin de pouvoir être alertés par toute modification éventuelle du DCE ou toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation. Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Par contre, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé Usb...) n'est pas autorisée. Conditions de présentation des plis électroniques : fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cadre d'une seule enveloppe. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Il est vivement conseillé de tester la plateforme de dématérialisation quelques jours avant la remise des offres. Veillez à ce que votre navigateur Internet prenne en charge les plug-ins JAVA dans ses dernières versions.

Aucun délai supplémentaire ne sera accordé pour l'envoi des offres volumineuses. L'offre est transmise en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue dans le délai fixé pour la remise des offres. Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 2 août 2021.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes, tél. : 04-66-27-37-00, courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr, télécopieur : 04-66-36-27-86.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes, tél. : 04-66-27-37-00, courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr, télécopieur : 04-66-36-27-86.

Mots descripteurs : Ingénierie.

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : 2114

Numéro d'engagement juridique : **21005639IN**

Classe de profil : Commune

Siret : 21300189400012

Libellé de la facture : Ville de Nîmes Direction des Finances 10 rue de la trésorerie 30033 Nîmes Cedex 9

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 6 septembre 2021

Objet de l'avis : Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une mission de coordination de sécurité et de protection de la santé des travailleurs (CSPS) - Création du Parc Urbain Public Jacques Chirac à Nîmes

Nom de l'organisme : Ville de Nîmes

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4105344



> Informations légales